



ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

MANIFESTATION DU 30 SEPTEMBRE 2009

Discours prononcé devant l'Hôtel du parlement de Québec par André Goulet, président de l'Alliance des associations de retraités lors de la manifestation organisée par l'AREQ avec la participation de l'AAR et de ses associations membres et la participation du GTAR et des associations qui le composent.

Bonjour, chers collègues,

Quel plaisir de vous voir, et surtout de vous voir si nombreux !

Ne sommes-nous pas, tous ensemble, des alliés qui travaillons sur un même dossier, celui de la protection de notre pouvoir d'achat par la correction du décret de 1982 ? Et **pas seulement** à notre avantage, mais à l'avantage de tout le Québec, parce que, si, comme retraités du gouvernement, nous sommes traités avec justice et équité, il nous sera plus facile de continuer toutes nos collaborations **sociales** et **économiques**, et d'être des citoyennes et des citoyens à part entière.

Chers collègues et amis, 2 mots à retenir : **fierté** et **cohérence**.

Fierté d'abord pour parler de **nous**. Oui, nous devons être fiers de ce que nous avons été et de ce que nous sommes aujourd'hui. Comme les travailleuses et les travailleurs qui nous ont suivis, nous avons généreusement consacré plusieurs années au service de l'éducation, de la santé et de la population en général. Nous avons bâti, nous avons appuyé, nous avons collaboré, et, comme personnes responsables et prudentes, nous nous sommes **payé** une retraite. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre passé. Mais nous pouvons aussi être fiers de notre présence, **aujourd'hui**, dans la société du Québec, entre autre **par notre bénévolat**. Oui nous profitons certes de services, mais comme toutes les québécoises et tous les québécois, pas par exception. Nous restons cependant **toujours**, par nos taxes, nos impôts et toutes nos autres dépenses pour la nourriture, le logement et le vêtement, des **contributeurs à la société et pas seulement des bénéficiaires**.

Chers collègues, il faut être fiers, ce qui ne signifie pas être orgueilleux. La fierté est un sentiment réaliste résultant du vécu, un sentiment qui développe la confiance et le dynamisme qui facilitent la continuité de l'engagement et combattent la gêne qui malheureusement paralyse. Nous n'avons pas à être gênés d'être ici devant l'Hôtel du parlement. Nous n'y sommes pas pour quêter une faveur.

Passons au mot cohérence ou plutôt incohérence ou manque de volonté politique de nos gouvernements.

Voilà déjà 27 ans que le fameux décret nous affecte, et combien de fois depuis 1982 avons-nous rencontré députés et ministres ! Combien de fois nous a-t-on promis aide, compréhension, sympathie !!! Quelles sont les améliorations qui ont suivi ces pieux sentiments ? Il y a bien eu en 1999 une porte entrouverte sur une demi-correction du décret pour celles et ceux qui prendraient leur retraite après le 01 janvier 2000. Rien de plus.

Mais notre discours ne porte pas que sur l'argent. Il exige la reconnaissance de notre droit de participer aux décisions sur les sujets qui nous concernent. Ça, ça semble plus difficile, ça c'est plus

dérangeant. Là aussi une porte s'est entrouverte...**minimalement**, par la loi 27 qui reconnaissait aux retraités des secteurs public et parapublic la possibilité de recommander des représentants sur les comités de retraite et au conseil d'administration de la carra. Là s'arrête le changement.

Nous voulons débattre avec le gouvernement de nos problèmes concernant la retraite. Cette demande s'est officialisée lors des 14 grands ralliements tenus dans les régions où, à **l'unanimité**, il fut demandé une **table de travail**. Réponse ??? Si on peut appeler cela une réponse: la mise sur pied d'un comité de travail où les membres devaient remettre un rapport unanime. Ce fut impossible, mais une commission parlementaire spéciale fut préparée et s'est tenue il y a **un an aujourd'hui**, le 30 septembre 2008. Nous attendons toujours des résultats concrets et c'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui.

Toutes ces démarches depuis tant d'années ne devraient-elles pas avoir abouti à quelque chose de concret ? D'un gouvernement à l'autre, c'est la même vitesse de croisière. Ce qui me fait affirmer qu'il y a un **manque de cohérence ou de volonté politique** du côté du gouvernement. La loi 27 a donné un droit **officiel** de parole aux représentants des retraités sur les comités de retraite qui ne sont pas les lieux où tout se décide dans le dossier retraite. C'est à la table de négociation que ça se passe, et les retraités ne peuvent être à cette table. **Logiquement**, de façon cohérente, la table de travail que nous demandons ne devrait-elle pas être une offre du gouvernement et non le résultat de manifestations ?

Chers collègues, c'est avec fierté que nous avons accepté d'être ici aujourd'hui. Madame la présidente du conseil du trésor, nous vous attendons à **notre** table.

Merci.

André goulet
Président de l'alliance des associations de retraités

30 septembre 2009